



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAIN**

**COMITÉ SYNDICAL DU SMEAT
du 15 janvier 2020
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

2.9

10^{ème} MODIFICATION DU PLU DE MURET

L'an deux mille vingt, le quinze janvier à neuf heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Première Vice-Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du neuf janvier deux mille vingt le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du dix-neuf décembre deux mille dix-neuf.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
DOITAU Véronique LAIGNEAU Annette	URSULE Béatrice
LE MURETAIN AGGLO	
SICOVAL	
OBERTI Jacques	
SAVE AU TOUCH	
MIRC Stéphane	ALEGRE Raymond
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BOLZAN Jean-Jacques, représenté par Mme **URSULE**
MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme **LAIGNEAU**

Délégués titulaires excusés

ANDRE Gérard
AREVALO Henri
BASELGA Michel
BAYONNE Serge
BIASOTTO Franck
BOISSON Dominique
BROQUERE Gilles
CALVET Brigitte
CARLES Joseph
CHOLLET François
COLL Jean-Louis
COMBRET Jean-Pierre
COQUART Dominique
COSTES Bruno
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DESCLAUX Edmond
DUCERT Claude
ESCOULA Louis
FAURE Dominique
FONTA Christian

FOREST Laurent
FOUCHOU-LAPEYRADE
Jean-Pierre
FRANCES Michel
GRENIER Maurice
GRIMAUD Robert
HAJIJE Samir
LABORDE Pascale
LATTARD Pierre
LATTES Jean-Michel
LOZANO Guy
LUBAC Christophe
MALNOUE Philippe
MANDEMENT André
MARIN Claude
MARIN Pierre
MEDINA Robert
MONTI Jean-Charles
MORERE André
MORINEAU Christine
PACE Alain

PERE Marc
PLANTADE Philippe
RAYNAL Claude
ROUGÉ Michel
RUSO Ida
SANCÉ Bernard
SANCHEZ Francis
SAVIGNY Thierry
SERE Elisabeth
SERP Bertrand
SIMON Michel
SOULET Serge
SUSIGAN Alain
SUSSET Martine
SUTRA Jean-François
TABORSKI Catherine
TOUTUT-PICARD Elisabeth
TRAVAL-MICHELET Karine

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BOLET Gérard
DUQUESNOY Bernard
MAZEAU Jacques

MOGICATO Bruno
ROUSSEL Jean-François
SERIEYS Alain
SERNIGUET Hervé

SIMEON Jean-Jacques
SOURZAC Jean-Gervais
VIE Sylvère

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 6	Votants : 8
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 8

Par courrier reçu le 7 octobre 2019, la commune de Muret a notifié au SMEAT, conformément aux dispositions de l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, son projet de 10^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La commune est située en territoire de Ville intense du SCoT pour la majorité de son territoire urbanisé.

Cette modification a pour objet :

- La suppression et la modification d'Emplacements réservés (ER), ainsi que la création de nouveaux, pour la réalisation de pistes cyclables, en lien avec un schéma directeur, en cours d'élaboration ;
- La suppression d'une servitude de mixité sociale (SMS), devenue inopportune car contigüe à un quartier faisant l'objet d'une rénovation, au titre d'un programme national de renouvellement urbain des quartiers prioritaires;
- Des assouplissements des dispositions réglementaires relatives au stationnement en centre-ville, et à ses abords.

Ces évolutions n'appellent pas d'observation, au regard du SCoT.

Le Comité syndical
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
délibère et décide :

Article 1 :

D'émettre un avis favorable au projet de 10^{ème} modification du PLU de Muret.

Article 2 :

De notifier la présente délibération à Monsieur le Maire de Muret et à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 30 janvier 2020.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président

Jean-Luc MOUDENC